

Chers collègues,

Suite à l'invitation qui rappelait les conditions dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui (document que je vous transmets à nouveau), le CSA élargi du SNPDEN UNSA s'est donc tenu ce vendredi 6 janvier.

Le nombre important de collègues présents et l'ensemble des interventions nous permettent de vous présenter le texte ci-dessous :

Dans un premier temps, nous serons vigilants quant au respect de la procédure et des délais de convocation des différentes instances académiques.

Il n'est pas envisageable que nous puissions réunir nos conseils d'administration sans que les propositions de Monsieur le Recteur n'aient été présentées aux instances paritaires, à savoir le comité technique académique (pour les lycées, LP, EREA) et les comités techniques départementaux (pour les collèges).

Devant la menace de destruction du service public d'éducation, concrétisée par la baisse des moyens en heures postes,

face à ce qui s'annonce pour nous et qui s'apparente à une mission impossible, à savoir équilibrer les TRM avec un nombre d'heures supplémentaires trop important,

**nous avons décidé de reconduire notre action de non convocation
d'un second Conseil d'Administration si nos propositions sont refusées.**

Cette action est lourde de sens.

Nous souhaitons travailler en toute transparence avec les différents acteurs de nos CA et nous refusons une nouvelle convocation méprisante à leur égard : la démocratie ne peut se satisfaire d'une telle pratique et si nous acceptons cette contrainte cela signifierait que nos propositions ne sont ni sincères ni motivées.

Nous informerons Monsieur le Recteur, les Inspectrices et Inspecteurs d'Académie de notre action de bon sens.

Par là même, nous montrerons notre désaccord avec ces choix contraires à l'éthique du service public de l'éducation que nous défendons, et afficherons aux yeux des différents acteurs que nous ne pouvons en être tenus pour coresponsables!

Dans chaque département, le secrétaire départemental sera à votre écoute pour entendre vos difficultés relationnelles avec l'institution dans la mise en œuvre de cette action et pourra aussi vous entendre sur les difficultés inhérentes à vos dotations.

Enfin, devant, les difficultés annoncées, Monsieur le recteur et Monsieur le Secrétaire Général, nous demandent de nous servir de l'octroi des temps partiels comme variable d'ajustement.

Nous ne rentrerons pas dans cette gestion purement comptable des postes. Nous vous invitons à travailler (comme nous savons le faire) de manière qualitative, respectueux des droits des personnels, et attentifs à leurs conditions de travail, le tout dans l'intérêt des élèves.

Un mode d'emploi de nos actions vous sera transmis dans les jours à venir.

Un document faisant état de nos positions sera remis au Recteur lors de notre audience du 18 janvier. Il sera adressé le même jour aux IA, aux partenaires sociaux membres du CTA et aux fédérations des parents d'élèves. Une communication en direction des médias sera mise en œuvre.

Pour le CSA

Jean Marie LASSERRE

Secrétaire Académique

SNPDEN UNSA Grenoble

Tournon sur Rhône, le 07 Janvier 2012